

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 28 JANVIER 2008

Session spéciale du conseil, sous la présidence du maire, tenue le 28 janvier 2008 à 19 h 40, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Normand Potvin, maire
Monsieur Simon Simard, conseiller du district 1
Monsieur Bruno Breton, conseiller du district 2
Madame Denise Grenier, conseillère du district 3
Monsieur Patrice Dodier, conseiller du district 4
Monsieur Jack Garneau, conseiller du district 5
Madame Chantal Rouleau, conseillère du district 6

Sont également présents, M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Première période de questions.**
- 4) **Avis de motion, règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2008.**
- 5) **Avis de motion, projet de règlement concernant la construction dans la Ville de Cookshire-Eaton.**
- 6) **Adoption par résolution du projet de règlement 106-2008 concernant la construction dans la Ville de Cookshire-Eaton.**
- 7) **Avis de motion, projet de règlement concernant les permis et certificats dans la Ville de Cookshire-Eaton.**
- 8) **Adoption par résolution du projet de règlement 107-2008 concernant les permis et certificats dans la Ville de Cookshire-Eaton.**
- 9) **Deuxième période de questions.**
- 10) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout

conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2008-01-2203

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Première période de questions.

Aucune.

4) Avis de motion, règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2008.

Résolution 2008-01-2204

Avis de motion est donné par le conseiller Patrice Dodier qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour différents services municipaux pour l'année 2008.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

5) Avis de motion, projet de règlement concernant la construction dans la Ville de Cookshire-Eaton.

Résolution 2008-01-2205

Avis de motion est donné par la conseillère Denise Grenier qu'elle présentera à une prochaine séance, un règlement concernant la construction dans la Ville de Cookshire-Eaton.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

6) Adoption par résolution du projet de règlement 106-2008 concernant la construction dans la Ville de Cookshire-Eaton.

Résolution 2008-01-2206

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'adopter le projet de règlement 106-2008 concernant la construction dans la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Avis de motion, projet de règlement concernant les permis et certificats dans la Ville de Cookshire-Eaton.

Résolution 2008-01-2207

Avis de motion est donné par la conseillère Chantal Rouleau qu'elle présentera à une prochaine séance, un règlement concernant les permis et certificats dans la Ville de Cookshire-Eaton.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

8) Adoption par résolution du projet de règlement 107-2008 concernant les permis et certificats dans la Ville de Cookshire-Eaton.

Résolution 2008-01-2208

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu d'adopter le projet de règlement 107-2008 concernant les permis et certificats dans la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Période de questions.

Aucune.

10) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2008-01-2209

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier